

PRIX DE L'INNOVATION RH : Dossier de candidature 2017

FICHE DETAILLEE

(3 pages maximum)

Etablissement :

Nom de l'établissement :	CHU de Reims
Service :	Pôle Ressources Humaines, Organisation des Soins, Formation, Relations Sociales (RHOSFRS)
Adresse :	45 rue Cognacq Jay
Code Postal :	51092
Ville :	REIMS
Personne référente :	Nicolas SALVI
Fonction :	Directeur du Pôle Ressources Humaines
Tél :	03 26 78 79 82
Email :	nsalvi@chu-reims.fr

Domaine(s) (cochez 1 ou plusieurs domaines) :

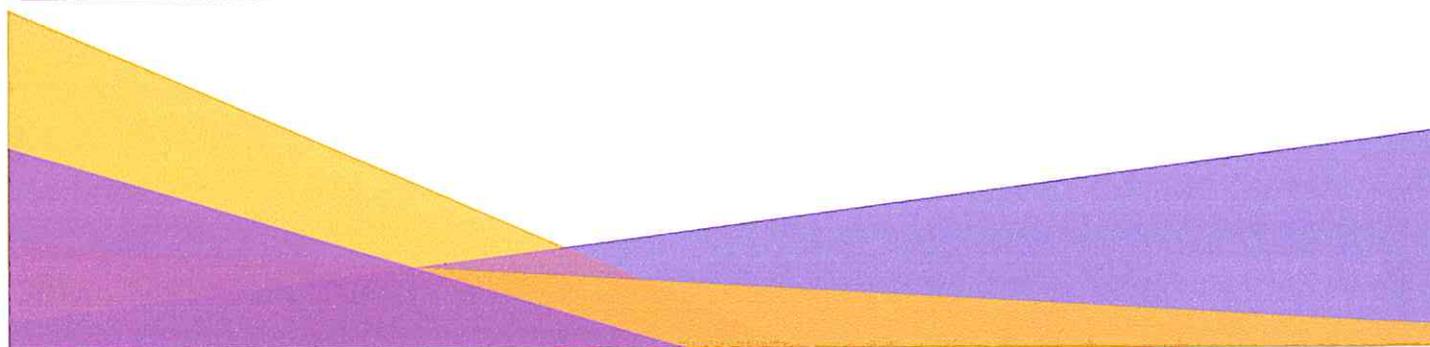
- Communication interne
- Conditions de travail et santé au travail
- Coopérations entre établissements
- Coopération entre professionnels
- Dialogue social
- Formation et développement des compétences
- Gestion RH / Contrôle de gestion
- GPEC
- Management
- Organisation du travail
- Politique sociale
- Qualité de vie au travail
- Autre (préciser)

Personnel concerné :

PM

PNM

Ensemble du personnel



Contexte et objectifs

Le projet managérial 2016-2020 du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Reims, piloté par le pôle Ressources Humaines, Organisation des Soins, Formation, Relations Sociales (RHOSFRS), traduit l'engagement de l'établissement dans une démarche de renforcement et de développement des compétences de ses professionnels.

Portée dans une visée plus large, cette démarche contribue à l'amélioration de la qualité du service public rendu, en attirant des professionnels performants et en renforçant la fidélisation des professionnels du CHU.

Dans ce contexte, le Directeur du pôle Ressources Humaines a mené pour la première fois, en 2017, l'organisation et la mise en œuvre d'une « semaine des talents », en partenariat avec l'ANFH¹, qui s'est déroulée sur cinq jours du 26 au 30 juin sur tous les sites du CHU.

Les objectifs de la « Semaine des talents » sont les suivants :

- Créer un environnement propice pour sensibiliser les agents du CHU de Reims aux dispositifs et partenaires RH à leur disposition ;
- Reconnaître et valoriser les agents et les équipes investis dans des projets collectifs ;
- Accompagner les projets d'évolution professionnelle et sécuriser les parcours de formation jusqu'à leur concrétisation.

La « semaine des talents » est également l'occasion, pour le personnel du Pôle Ressources Humaines (DRH-DSIRMT-IRF) de se mettre à disposition des agents du CHU. Le but de ces rencontres ouvertes, sur le lieu de travail, est de montrer la disponibilité, l'accessibilité et la proximité des acteurs RH pour le personnel du CHU, afin d'instaurer ou d'améliorer la relation de confiance contribuant à une meilleure qualité de vie au travail.

Description du projet, actions réalisées et calendrier

La « Semaine des talents » concerne l'ensemble des agents du CHU et tous les domaines d'activité.

Du 26 au 30 juin 2017, les professionnels de la Direction des Ressources Humaines se sont rendus chaque jour sur six des dix sites du CHU, tous secteurs d'activité confondus :

- Services de médecine, chirurgie, obstétrique,
- Services de soins de suite et de réadaptation,
- EHPAD,
- Pôle logistique, regroupant le personnel de la pharmacie, des cuisines, de la blanchisserie, de la logistique, des services techniques et des travaux.

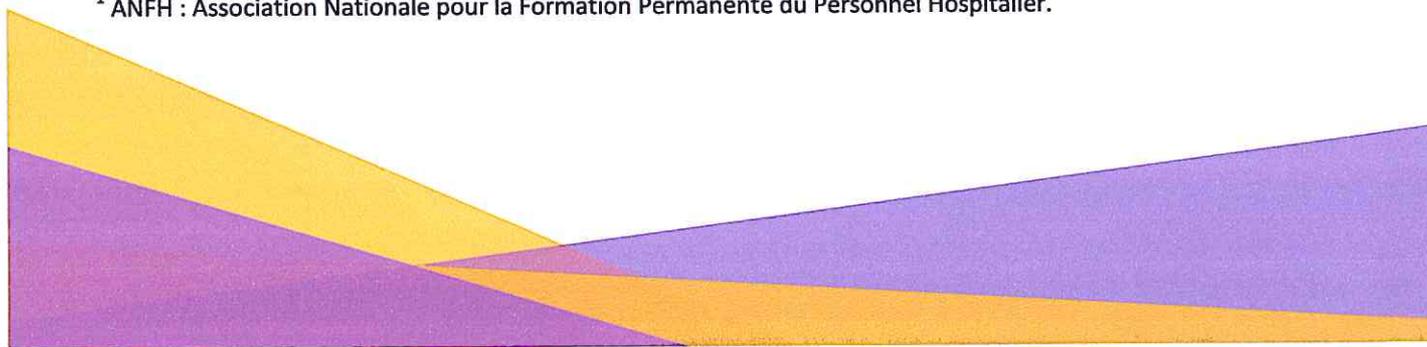
Les rencontres ont été organisées entre midi et 14 heures, période où le temps de pause méridien permet à un maximum d'agents de pouvoir se rendre autour des tables hautes pour échanger et prendre date pour un éventuel accompagnement du projet professionnel.

Elles ont pris la forme de temps conviviaux et de partage ; à travers l'organisation d'ateliers et d'entretiens individuels, les professionnels de la DRH ont pu présenter les dispositifs disponibles et proposer leur accompagnement aux agents dans la construction de leurs projets d'évolution professionnelle.

Chaque rencontre était divisée en trois temps sous la forme d'un « stand-up meeting » :

- Un stand d'accueil à visée informative sur les services RH au CHU de Reims (information sur les différents métiers à l'hôpital, sur la formation, la mobilité), avec la participation d'agents engagés dans des projets collectifs sur chaque site ou dont le projet professionnel a abouti ;
- Des mini-ateliers « mobilité-carrière » sur le bilan de compétence, la rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation, la formation tout au long de la vie.
- Un coaching individuel, pour faire le point avec l'agent sur son parcours, son expérience, identifier ses compétences, son projet de carrière et son éventuel besoin en formation.

¹ ANFH : Association Nationale pour la Formation Permanente du Personnel Hospitalier.



La « Semaine des talents » contribue au développement de deux dimensions complémentaires des talents.

La première est une dimension individuelle. En effet, elle valorise la mobilité en mettant en exergue la possibilité de se former par l'expérience d'autres secteurs ou par la candidature à des avis de vacance de postes et la préparation d'un entretien. De plus, la facilité d'accès à la formation et la possibilité de monter en compétences d'un point de vue personnel ont été présentées au regard des chiffres clés et de l'investissement de l'établissement dans le champ de la promotion et de la formation. Enfin, elle traduit la politique RH du CHU pour le maintien dans l'emploi. Au-delà de l'accompagnement des agents en cas d'inaptitudes, elle offre l'occasion aux agents d'être acteur de leurs conditions de travail, de s'investir dans des projets transversaux, les amenant à considérer leur travail autrement, à travailler avec des équipes nouvelles.

La seconde dimension est collective. Démarche très positive pour le collectif, la « Semaine des talents » valorise et soutient des équipes de travail. Elle traduit la responsabilité sociale que le CHU porte à l'égard de ses salariés, par l'engagement dans une veille professionnelle et dans le maintien et le développement des compétences ; le but étant de favoriser l'expertise et la qualité des soins, avec la possibilité d'innover par des techniques et des savoirs innovants. La « Semaine des talents », en reconnaissant les projets collectifs portés, implique une incitation des équipes à continuer à s'investir dans des projets de service ou d'ampleur institutionnelle, dont l'aboutissement est démontré par ces témoignages directs.

Méthode adoptée : association des différents acteurs, instances...

L'organisation de la « Semaine des talents » a donné lieu à un partenariat avec l'ANFH. L'équipe projet en charge de l'évènement était composée de nombreux professionnels du Pôle Ressources Humaines, Organisation des Soins, Formation, Relations Sociales, ainsi que de la responsable communication du CHU.

En termes d'organisation et de mise en œuvre du dispositif, une collaboration multidisciplinaire a été nécessaire, notamment entre les cadres des services, le personnel logistique et les professionnels conviés à partager leur expérience acquise au cours de leur implication dans des projets collectifs.

Résultats obtenus et modalités d'évaluation : organisationnel, financier, impact pour les agents et les patients

Plus de 200 agents du CHU ont pu participer à la « Semaine des talents ». La satisfaction générale est très positive et les retours d'une enquête de satisfaction distribuée aux participants vient renforcer ce constat.

Cet évènement, sans investissement financier, a permis la sensibilisation des agents du CHU aux dispositifs RH disponibles et la valorisation de leur implication dans une évolution de leurs compétences et de leur carrière. La lutte contre « l'autocensure » est concrétisée.

Devant le succès rencontré, une deuxième édition de la « Semaine des talents » sera prévue en mai 2018, avant la période des entretiens de formation et d'évaluation.

L'organisation de la « Semaine des talents » entre dans le cadre du développement d'une marque employeur par le CHU de Reims. Ce terme désigne l'image de marque qu'un employeur peut représenter pour ses salariés ou candidats potentiels. Or, au sein d'un établissement public de santé, les ressources humaines représentent la force qui concourt à la qualité du service rendu. Le CHU de Reims a donc souhaité décliner ce concept dans le but de s'ouvrir sur son territoire et de présenter son offre de soins, afin de la rendre plus accessible à la population champardennaise. Par ailleurs, les dispositifs variés mis en œuvre dans ce cadre permettent d'améliorer la qualité de vie au travail, la reconnaissance professionnelle, de valoriser le développement des compétences et la promotion professionnelle. En voici quelques exemples : intégration d'un portail RH au nouveau site internet du CHU et à celui du Groupement Hospitalier de Champagne, visant à offrir une plateforme commune aux offres d'emploi proposées par les établissements du territoire champardennais ; publication de reportages photos et vidéo marque employeur, fin 2017, mettant en valeur les talents du CHU au service des patients.

Pour la Directrice Générale
et par Délégation,
Le Directeur des Ressources Humaines

Nicolas SALVI

28/07/17

Pour la Directrice Générale
et par Délégation,
Le Directeur des Ressources Humaines

28/07/17

Date et signature du Chef d'établissement

Nicolas SALVI

PRIX DE L'INNOVATION RH : Dossier de candidature 2017

FICHE SYNTHETIQUE

(publiée sur internet)

Etablissement :

Nom de l'établissement :	CHU de Reims
Service :	Pôle Ressources Humaines, Organisation des Soins, Formation, Relations Sociales (RHOSFRS)
Adresse :	45 rue Cognacq Jay
Code Postal :	51092
Ville :	REIMS

Domaine(s)

Communication interne
Formation et développement des compétences

Titre

Organisation d'une « Semaine des talents » à destination des agents du CHU de Reims

Résumé (maximum 10 lignes) :

Dans le cadre de la politique de formation et de développement des compétences identifiée au sein du projet managérial 2016-2020 du CHU de Reims, une « Semaine des talents » a été mise en place du 26 au 30 juin 2017. Evènement ouvert organisé par le Pôle Ressources Humaines en lien avec la Direction de la Communication, la « Semaine des talents » a permis au personnel RH de rencontrer des agents du CHU, sur les différents sites d'activité, dans un but de sensibilisation aux dispositifs RH disponibles et à la vocation d'accompagnement de la DRH dans la construction de leurs projets d'évolution professionnelle. Lors de temps d'échanges et de partages d'expériences, certains agents ont été invités à témoigner de leur engagement dans la réussite de leur projet professionnel ou dans des projets collectifs.

Cette démarche s'inscrit dans la volonté du CHU d'améliorer l'offre de soin sur le territoire, en attirant des professionnels d'excellence, en fidélisant des professionnels investis et en leur permettant de développer leurs compétences grâce à une politique de formation adaptée et ambitieuse.

J'autorise la publication de cette fiche sur le site internet de la FHF et dans d'autres supports de communication.

